

Mesdames, Messieurs,

C'est un plaisir et un honneur de vous retrouver ce soir pour cette cérémonie des vœux, un moment essentiel qui renforce le lien entre tous les acteurs de notre ville. Avant tout, permettez-moi de vous présenter, en mon nom et au nom du Conseil municipal, mes vœux les plus chaleureux pour 2025. Que cette année vous apporte santé, bonheur et épanouissement dans vos projets personnels, professionnels ou associatifs.

J'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui traversent des moments difficiles, que ce soit en raison de la maladie, de l'isolement ou des épreuves de la vie. À eux, j'adresse notre solidarité et notre soutien.

Cette soirée est aussi une belle occasion de revenir sur nos réalisations collectives et de partager les ambitions qui nous animeront en 2025.

L'année écoulée a été marquée par des efforts constants pour améliorer notre quotidien, préserver notre cadre de vie et bâtir un avenir durable pour notre commune.

1. Travaux et infrastructures :

- Espaces publics et aménagements

La restructuration de l'accueil de la mairie est presque terminée. Ce nouvel espace, opérationnel dès le premier trimestre 2025, offrira un lieu moderne, fonctionnel et accessible pour tous. Le parvis de la mairie sera aménagé en un espace convivial et sécurisé, notamment pour les élèves de l'école Paul Bert grâce à un plateau ralentisseur et à un marquage au sol clair réalisés au printemps.

Un espace végétalisé et arboré sera conforté derrière ce parvis sur le chemin de la sortie d'école pour offrir aux élèves un lieu de vie et d'apprentissage encore plus agréable.

Un auvent devant l'entrée de la mairie apportera une signature à cet équipement totalement repensé. Son caractère à la fois moderne et durable (fabriqué en bois) soulignera notre volonté d'ancrer notre action dans le 21^{ème} siècle.

- Culture : Cinéma Jean Vilar

En 2025, le cinéma Jean Vilar fera l'objet d'une rénovation complète : toiture, façade, intérieur, accessibilité et modernisation des équipements. Ces travaux renforceront le rôle central du cinéma dans la vie culturelle de notre commune. Des travaux qui commenceront en ce début d'année pour une durée prévue de 10 mois (après la fermeture provisoire le 30 décembre dernier).

Nous saluons l'engagement des bénévoles de l'association Jean Vilar qui permettent à notre commune de bénéficier d'un cinéma de proximité avec des sorties nationales... et à un tarif défiant toute concurrence !

- Sport et loisirs

- Les travaux des vestiaires et du club-house du stade de football, dont la rénovation a commencé en octobre 2024, seront finalisés d'ici mai 2025, apportant des équipements modernisés et adaptés aux besoins des sportifs.

- Dans le cadre du budget participatif 2024, une aire de fitness (un Fitpark) a été installée dans le parc d'Aprémont, offrant, avec l'espace pour les enfants, la possibilité de pratiquer des activités extérieures. Il a été choisi de l'implanter le long d'un chemin existant et à l'ombre pour permettre de l'utiliser toute l'année.

- Voiries :

- **L'avenue de la République** a bénéficié de travaux de pacification avec la réduction des voies, la mise en place de ralentisseurs et d'îlots séparateurs pour une meilleure sécurité.

- Des travaux de réfection des chemins de traverses, dégradés, au lotissement des Côteaux qui devaient commencer en 2024 seront réalisés au printemps 2025 (retard de subventions)

- Deux bâtiments **en bas de la rue de la Saulnière** ont été démolis en 2024 et un parking drainant de cinq places a été créé.

- **La démolition de la maison Pellegrini rue du Moulin** en 2024 a été suivie d'un aménagement du trottoir avec création d'un petit parking végétalisé qui sera totalement achevé au printemps 2025 (espace vert).

- **Travaux de voirie dans toute la rue Jean Jaurès :**

Il sera procédé à la réfection totale des enrobés par le Conseil départemental au printemps prochain.

Une étude et des travaux sont prévus en 2025 visant à ralentir la vitesse en tenant compte des contraintes liées à la pente de cette rue qui est également une route départementale.

Dans la même rue, dans l'impasse Jean Jaurès, un remplacement de canalisation a été effectué afin de prévenir les remontées d'eau en cas de fortes pluies.

Le confortement du fossé entre la rue Jean Jaurès et l'entrée de Labry a par ailleurs été réalisé avec le concours du Conseil Départemental (s'agissant d'une route départementale).

- **Des études en cours :**

- Le rapport finalisé en 2024 suite aux remontées d'eau dans certaines caves du lotissement des Logis conflanais nous a été remis par le SIAJ (le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Jarnisy) et une étude concernant les eaux pluviales sera réalisées cette année pour nous faire des préconisations puisque l'étude d'assainissement confirme la conformité des réseaux existants.

- La Poste a également réalisé pour nous en 2024 un audit des voiries avec chiffrage de remise en état et une proposition de programme pluriannuel de travaux. Cette dernière étude nous permettra d'avoir une vision précise de l'état de nos voiries et de prévoir dans les budgets des années à venir, et dès 2025, les travaux nécessaires dans les rues de Conflans.

2. Environnement et cadre de vie :

Dans le cadre de notre politique environnementale et de développement durable, nous avons réalisé d'importants travaux environnementaux en 2024 :

- **Des travaux de taille, d'élagage, d'entretien** des haies, ont été effectués avec aussi l'abattage d'arbres malades ou morts au parc d'Apremont notamment.

- Sans oublier **le fleurissement de Conflans** comme tous les ans. Compte tenu des conditions climatiques qui changent, nous avons fait le choix de privilégier des espèces de plantes vivaces que nous retrouverons donc cette année

- Avec la collaboration de la Communauté de Commune qui a la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations », **les rives de l'Orne font l'objet d'un entretien en automne** et ce fut le cas aussi cette année avec le souci de

préservé les éco-systèmes qui se sont développés, notamment sous le pont en centre-ville.

- Végétalisation de l'école maternelle :

Suite aux travaux pour désimperméabiliser et végétaliser la cour de l'école maternelle Jacques Prévert, le mobilier a été installé en 2024 ainsi que l'engazonnement. Une inauguration est prévue avec les enseignants et les élèves au printemps prochain.

- Gestion du cimetière :

Des travaux d'aménagement et de végétalisation du cimetière et de ses allées verront le jour au printemps 2025

- Création d'une haie plantée dans un champ derrière l'avenue de la république (700 plants sur 350 mètres) dans le cadre du projet de travaux visant à prévenir les risques d'inondations par ruissellement dans ce quartier. Les plantations seront effectuées avec le concours de l'association « Au-delà de l'eau » en janvier.

Des travaux de création de fossés et de canalisations sont prévus en été 2025 afin de prévenir les inondations par ruissellement avenue de la république.

3. Education et jeunesse :

- L'école élémentaire Paul Bert a été dotée de nouveaux équipements informatiques (tableau blanc interactif, ordinateur) et la salle des maîtres a été rénovée en 2024 avec des placards fonctionnels.

- Une rénovation complète des toilettes dans la cour est programmée pour 2025.

- Nous poursuivons notre engagement pour accompagner l'école avec des projets comme l'opération sportive « Classe olympique », qui s'inscrit dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris et qui sera renouvelée cette année.

4. Citoyenneté :

- Les jobs d'été pour les jeunes de 17 ans ont été reconduits cet été. Pendant deux semaines, 12 jeunes de Conflans ont participé à des travaux dans la commune (entretien, désherbage, nettoyage).

- Les enfants du Conseil municipal des jeunes ont réalisé une boîte à livres installée dans le square Saint-Martin, encourageant l'échange et la lecture dans un cadre convivial.

- Le 19 juin, le conseil municipal des jeunes, encadré par le graffeur Bobz et la commission scolaire de la commune, a pu participer à l'élaboration d'une fresque située sur le mur d'enceinte du parc d'Apremont, rue du Château, en dessinant sur l'œuvre. Laquelle puise son inspiration dans le patrimoine, la faune et la flore locale.

- Une citoyenneté active passe aussi par les échanges entre la mairie et les habitants. C'est pourquoi la refonte du site internet de la mairie était absolument nécessaire. Une refonte à présent achevée avec un nouveau site plus intuitif et convivial et un contenu actualisé et mis à jour régulièrement. Le site, par ailleurs adapté pour une consultation sur ordinateur, tablette ou téléphone mobile, est en ligne depuis le 25 novembre. Merci à notre responsable de la communication, Dorian, qui continuera à mettre à jour cet outil qui constitue un véritable lien entre la mairie et la population.

5. Fêtes et manifestations :

Ont été organisés tout particulièrement avec la commission « fêtes et cérémonies » :

- Le repas des Séniors, un moment de convivialité pour les 215 convives présents, le dimanche 20 octobre.

- Les 30 novembre et 1^{er} décembre, notre festival «Rencontres Nature et Environnement» a fêté ses 10 ans d'existence, un anniversaire dont nous sommes fiers, avec parmi les temps forts une magnifique exposition de photographies animalières et de paysages naturels, ainsi que des portraits d'animaux emblématiques. Un travail admirable d'une vingtaine de photographes et artistes qui ont marqué l'histoire du festival.

Un grand merci au Conseil municipal et particulièrement à la commission environnement autour de Frédéric MAURICE, adjoint au maire, qui a permis une parfaite organisation de cette manifestation.

- Cette année, la commune a fêté l'anniversaire des 80 ans de sa libération.

À cette occasion, la mairie a organisé du 31 août au 5 septembre une exposition sur la Seconde Guerre mondiale à travers des photographies, des films, des objets et des témoignages. Une animation qui a attiré plus de 200 visiteurs. Cette exposition s'est clôturée avec la visite des élèves de CM1 et de CM2 de l'école élémentaire Paul Bert. La ville a également accueilli les historiens Luc Delmas et Kévin Gœuriot dans le cadre de conférences sur l'entre-deux-guerres et la Seconde Guerre mondiale à Conflans et en Lorraine. Nous avons par ailleurs vécu un moment fort de mémoire partagée lors de l'hommage rendu aux quatre résistants Conflanais torturés et assassinés par les nazis il y a juste 80 ans dans une clairière du bois de Labry. Une cérémonie qui s'est déroulée dans cette même clairière, rehaussée par la présence de l'Harmonie municipale de Jarny et la performance vocale de notre ténor Conflanais, Christian CHENILLE.

- Sans oublier le samedi 15 juin la fête de la musique place de la Paix avec un feu d'artifice toujours plus beau tiré au bord de l'Orne.

6. Culture et patrimoine :

- Merci à l'équipe de bénévoles de la bibliothèque Elise FISCHER qui en assure le fonctionnement tout au long de l'année dans ses locaux situés dans le bâtiment de l'école élémentaire Paul Bert, ce qui permet d'optimiser son utilisation auprès des élèves.

- Puisque l'on parle de livres, je tiens à remercier tout particulièrement Luc DELMAS qui vient de sortir son dernier livre « Conflans-en-Jarnisy 1870-1940 ». Un ouvrage remarquable de plus de 600 pages qui nous permet de replonger dans l'histoire de notre commune.

- Nous avons organisé avec les membres de la commission culturelle et la commission fêtes et cérémonies différentes manifestations, à savoir les concerts de notre saison culturelle dans la salle Jean Vilar (salle de cinéma et de spectacle) et notre espace de loisirs du Pâquis.

- Le Musée d'art forain et de la musique mécanique

Toujours dans le domaine culturel, nous avons poursuivi le travail de restauration des œuvres du musée d'art forain et de la musique mécanique qui est maintenant terminée.

Après l'abbaye des Prémontrés de Pont-à-Mousson, c'est le département de Meurthe-et-Moselle qui nous a sollicités et nous a demandé le prêt d'une vingtaine de pièces afin de les exposer entre le 11 décembre 2024 et le 12 janvier 2025 dans le cadre

d'une exposition dans le château de Lunéville intitulée « l'hiver au Château ». Encore une fois, une juste reconnaissance de la valeur et du caractère unique de notre collection ainsi qu'une formidable vitrine pour Conflans.

A ce propos, après avoir procédé à des travaux de remise aux normes électriques du musée suite à une petite étude-diagnostic, une réouverture ponctuelle du musée a pu être programmée pendant les journées du patrimoine (avec 600 entrées) et pendant les vacances de Noël, le 22 décembre (300 entrées en une après-midi) Au total, presque 1000 entrées en trois demi-journées ! Une ouverture est également prévue pour la Nuit des Musées qui aura lieu le 17 mai 2025.

Merci à l'Association du musée et de ses bénévoles qui veillent quasiment quotidiennement à la bonne santé des pièces de la collection.

- La réouverture de l'école de danse avec un nouveau professeur à la rentrée de septembre 2024 a été possible. Nous souhaitons que le travail entrepris avec dynamisme par Céline, la jeune professeure qui a repris le flambeau, puisse permettre la pérennité de cette activité.

7. Développement économique intercommunalité :

- La Zone commerciale a fait l'objet de travaux effectués par la Communauté de communes OLC. Il s'agit de travaux de voirie et de la création de trottoirs le long de la route départementale. Des travaux complémentaires auront lieu en ce début d'année avec l'aménagement et le fleurissement des abords de la route et des deux ronds-points de la zone commerciale.

- Ajoutons qu'un arrêt supplémentaire de bus a été créé au niveau de la locomotive située sur le parking de l'hypermarché LECLERC. Cet arrêt constitue le terminus de la ligne qui traverse dans les deux sens Jarny et Conflans. Merci au syndicat de transports du bassin de Briey, le ST2B, pour son travail qui améliore encore les mobilités dans notre agglomération.

- Je ne voudrais pas oublier tout le travail mené en concertation avec les communes de Jarny et de Labry. Nous avons souhaité travailler ensemble sur de nombreux dossiers et notamment ceux portant sur les questions sociales. Sur ce dernier point nous avons d'ailleurs signé une convention mardi 10 décembre dans le cadre de la mise en commun d'actions liées au fonctionnement de nos CCAS (Comité communal d'action sociale). Citons également deux autres actions concrètes, à savoir la remise conjointe de chèques aux Restos de cœur et la création d'un memento des associations, un outil très utile qui a été distribué à Conflans dans chaque boîte aux lettres. En effet, notre proximité dans une même conurbation (avec cette porosité entre Conflans, Jarny et Labry), dans ce même bassin de vie, ainsi que nos valeurs communes, ne pouvaient que nous rapprocher encore davantage pour mieux nous mettre au service des habitants. Parce qu'ensemble, on est plus forts.

Pour conclure :

Je tiens à rappeler que nous restons dans l'action, au service des habitants de Conflans, avec des projets et des réalisations en tous points remarquables pour une commune, rappelons-le, de moins de 2500 habitants.

Mais encore une fois, seuls, on ne peut rien faire. Et nous sommes tous les acteurs de ce qui contribue à faire de Conflans une ville où il fait bon vivre. Un maire ne peut rien faire seul. Aussi je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui depuis maintenant de nombreuses années par leur engagement et leur travail répondent présents : les adjoints au maire, sollicités au quotidien, les membres du

Conseil municipal, les salariés impliqués et qui témoignent d'un grand sens du service public.

Merci à nos associations. Merci à celles et ceux qui donnent de leur temps, leur énergie et leurs compétences, pour se mettre au service des autres.

C'est en effet aussi grâce à la richesse de notre tissu associatif que se consolide ce lien social, culturel, sportif entre toute la population et toutes les générations. C'est donc aussi le rôle du conseil municipal de soutenir et valoriser la vie associative dans notre commune.

Merci à nos partenaires, les services publics, les élus qui nous soutiennent, et la population toute entière de Conflans sans qui rien ne serait possible.

Mesdames, Messieurs, 2024 a démontré une fois encore que notre force réside dans la coopération et l'engagement collectif. Ensemble, nous continuerons à bâtir un Conflans plus dynamique, plus solidaire et respectueux de son environnement.

Je vous souhaite une belle et heureuse année 2025, pleine de joies et de réussites. Merci à toutes et à tous pour votre confiance et votre présence ce soir.